Reconnu d'utilité publique

DOSSIER DE PRESSE

ACTION + ÉDUCATION = PROTECTION

CONTACT PRESSE : SOS Grand Bleu - B.P. 29 - 06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat
Tél. : 04 93 76 17 61 - E-mail : gb@sosgrandbleu.asso.fr - Web : www.sosgrandbleu.asso.fr

SOMMAIRE

HISTORIQUE ET BIEN-FONDÉ 2

AGIR POUR PROTÉGER

Combat contre la captivité des dauphins 4

Lutte contre les méthodes de pêche intensives 5

Le Sanctuaire PELAGOS 7

Campagnes contre la pollution marine 8

La « delphinothérapie » et ses dangers : les sectes 9

ÉDUQUER ET SENSIBILISER

Ateliers d'éducation à l'environnement 10

Sorties d'observation des dauphins et des baleines 11

Sentiers terrestre et sous-marin 12

INFORMER ET COMMUNIQUER

Revue Planète Mer et site web 13

Guides/DVD/CD 14

Événements/Festivals/Salons 15

Organigramme 16

Partenariats 17

Articles de presse 18

« Lorsque l'homme aura coupé le dernier arbre, pollué la dernière goutte d'eau, tué le dernier animal et pêché le dernier poisson, alors il se rendra compte que l'argent n'est pas comestible »
Chef amérindien Seattle, 1854)

HISTORIQUE ET BIEN FONDÉ

SOS Grand Bleu, association loi de 1901, lutte depuis 1989 pour la protection de l'environnement marin et plus particulièrement des dauphins et des baleines, au sein du bassin méditerranéen. C'est par un grand cri de colère, mais avant tout un cri du cœur, que René Vestri, maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat a créé ce qui allait devenir l'incontournable défenseur de la Grande Bleue.

SOS Grand Bleu fondé le 11 janvier 1990, a pour objet la mise en œuvre, le développement et l'encouragement de toutes actions visant à protéger la faune et la flore de Méditerranée et plus spécifiquement les espèces menacées par le développement des activités humaines sur mer ou sur terre.

SOS Grand Bleu comptabilise de nombreuses victoires et poursuit son combat afin de faire notamment reculer les techniques de pêche intensive (filets dérivants, chaluts pélagiques), l'exploitation des mammifères marins sous prétexte d'actions scientifiques ou éducatives, l'inacceptable poursuite de la chasse baleinière à but commercial ou sous couvert d'imaginaires recherches scientifiques, ainsi que l'extension de la pollution marine (hydrocarbures, métaux-lourds, macro-déchets).
C'est en prenant conscience du rôle fondamental que jouent les mers et les océans pour le maintien de la vie sur Terre que SOS Grand Bleu a défini son combat. Paul Watson l'éco-guerrier, fervent défenseur des baleines et co-fondateur de Greenpeace a grandement inspiré SOS Grand Bleu, qui poursuit le même idéal.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Basée à Saint-Jean-Cap-Ferrat, dans les Alpes-Maritimes, Quai du Vieux Port, l'association compte plusieurs délégués régionaux (Marseille, Tours, Monaco, Lyon, Montpellier, Paris, etc.) représentant SOS Grand Bleu au sein de leurs régions respectives, par le biais de stands, supports de communication, messages de sensibilisation à la préservation de l'univers marin.

CHIFFRES-CLÉS

- 12 espèces de cétacés, dont 7 vivent en permanence au sein du Sanctuaire PELAGOS,
- des milliers de dauphins échoués en Europe dont beaucoup portent des marques de filet ;
- la durée de vie d'un Grand Dauphin en captivité est de 20 ans en moyenne contre 50 ans à l'état sauvage et de 21 ans contre 70 ans pour une Orque (Hoodley et al, 1997) ;
- 3 000 rorquals communs vivent dans le Sanctuaire ; c'est le plus grand animal vivant (25 m) après la Baleine bleue ;
- 6 000 enfants participent chaque année aux activités de SOS Grand Bleu ainsi que 1 500 adultes.

RECONNAISSANCE D'UTILITÉ PUBLIQUE

SOS Grand Bleu a été reconnu Établissement d'Utilité Publique, en date du 10 janvier 2005. Quinze années d'actions SOS Grand Bleu ont ainsi été récompensées. Pour information, la reconnaissance d'Utilité publique, nécessite de nombreuses conditions.

Même s'il y a, en France, plusieurs centaines de milliers d'associations, il y en a peu qui remplissent aujourd'hui simultanément tous les critères. Pour sa part, SOS Grand Bleu a été reconnu non pas par rapport à ses actions militantes, qui souvent divergent avec celles de l'État, mais pour ses actions d'éducation à l'environnement marin auprès des jeunes, et notamment des enfants difficiles, handicapés ou en fin de vie, mais aussi pour ses actions de protection de l'environnement.

LABEL D'ÉTAT : « MERCI DIT LA PLANÈTE »

SOS Grand Bleu s'est vu remettre par le Ministère de l'Environnement, le label « Merci dit la planète » pour son opération « Les enfants de l'Odyssée ». Pendant trois ans, 28 écoles du département ont communiqué, en temps réel grâce au satellite Inmarsat, avec le voilier de SOS Grand Bleu pour un formidable tour du monde pédagogique.

LAURÉAT DE L'OPÉRATION « COUP DE CHAPEAU »

SOS Grand Bleu a été le premier lauréat de l'opération « Coup de chapeau Victor » décerné par Vivendi Environnement et Nice Matin pour ses actions d'éducation à l'environnement.

COMBAT CONTRE LA CAPTIVITÉ DES DAUPHINS

Grâce au soutien de ses adhérents et avec l'appui d'un Collectif regroupant plus de 130 associations européennes de protection des animaux et de la nature, SOS Grand Bleu a mené cinq actions dont quatre ont permis l'abandon de projets de delphinariums :

- en 1999 : à la Mulatière, près de Lyon,
- en 1998 : à Cadaquès, en Espagne,
- en 1998 : à Port-Saint-Père, près de Nantes,
- en 1997 : à Cantin dans le nord près de Lille

Environ 3000 dauphins, espèce protégée, sont détenus en captivité dans le monde. Une étude scientifique (Hoodley et al, 1997) a démontré que la durée de vie moyenne des dauphins en captivité est réduite à 20 ans alors qu'elle s'élève à 50 ans en liberté, celle des orques passe de 75 ans à 21 ans ! Conditionnés, dénaturés, malades, les dauphins captifs ne peuvent même plus faire l'objet de recherches scientifiques. La recherche expérimentale faite dans les delphinariums n'est, par conséquent, pas transposable, en milieu naturel.
En outre, la loi stipule que les animaux sauvages, doivent être détenus dans les conditions les plus proches de leur milieu naturel. Est-ce le cas, lorsque l'on sait qu'un dauphin, espèce migratrice peut parcourir plusieurs centaines de kilomètres par jour ?
Les principales causes de décès des dauphins captifs sont les infections pulmonaires, les ulcères, les parasites développés en l'absence d'oligo-éléments et suite à la prise constante d'antibiotiques. De plus, en raison du manque d'espace, d'une oisiveté forcée, d'une perte de tout contrôle sur son environnement, l'animal peut manifester une perte d'appétit et souvent un comportement de type autiste.
La capture des dauphins est interdite en France, mais il est par contre légal de leur construire des prisons ! En suivant l'exemple du Royaume-Uni et du Brésil entre autres, il est nécessaire de voter une loi interdisant la création de nouveaux delphinariums et zoos aquatiques et d'en faire fermer le plus grand nombre possible, en Europe.

Nous pouvons tous contribuer au combat contre la captivité :

- en refusant toute visite dans un delphinarium
- en observant les dauphins dans leur milieu naturel lors de sorties en mer, où une approche respectueuse de l'animal est adoptée (code de bonne conduite pour l'observation des cétacés),
- en vous informant sur la vie des cétacés par le biais d'Internet, de reportages TV, d'ouvrages spécialisés, de cédéroms…

LUTTE CONTRE LES MÉTHODES DE PÊCHE INTENSIVES

INTERDICTION DES FILETS MAILLANTS DÉRIVANTS

Le 1er janvier 2002, la pêche avec des filets maillants dérivants a été interdite, pour les pays de la Communauté Européenne, grâce au combat de SOS Grand Bleu entre autres, mené depuis 1989.

Les filets dérivants, méthode de pêche non sélective, constituent de véritables murs de la mort pour les dauphins, tortues de mer, requins et autres oiseaux marins. C'est en 1995, que SOS Grand Bleu, conjointement avec un collectif d'associations, lance une campagne et persuade la Communauté Européenne de signer une première directive limitant les filets dérivants à 2,5 km de longueur. En 1999, 80 000 pétitions sont remises à Emma Bonnino, alors Commissaire européen à la pêche. La Commission Européenne interdit définitivement les filets dérivants qui visent la prise des gros poissons (thons, espadons, bonites, requins, etc.) entraînant des captures accessoires et un risque pour les espèces protégées, en Europe.

Malheureusement, de nombreux pays à travers le monde continuent à utiliser cette méthode de pêche destructrice dont les filets peuvent atteindre 30 kilomètres de long !

Globicéphale pris dans un filet maillant dérivant

INTERDICTION DE LA THONAILLE EN MÉDITERRANÉE

Suite à deux recours auprès du Conseil d'État, les décrets des 8 juillet et 1er août 2003, par lesquels le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche autorisait l'utilisation de la thonaille en Méditerranée en contradiction avec la directive européenne interdisant les filets dérivants, sont annulés et L'Etat est condamné pour abus de pouvoir à payer des dommages à SOS Grand Bleu.

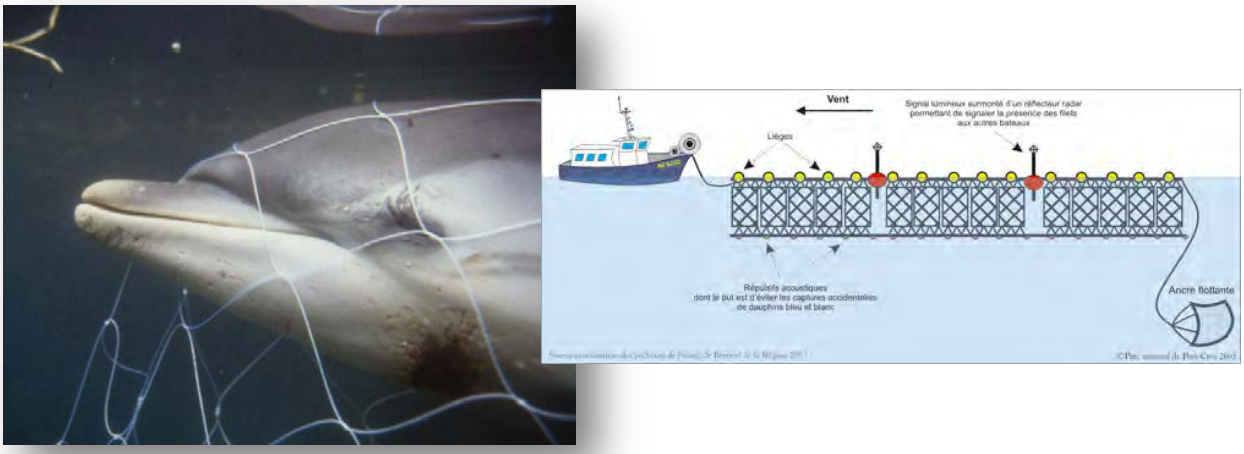

Prise accidentelle dans un filet de pêche

"Une mer sans dauphins, c'est un jardin sans fleurs"

LES CHALUTS PELAGIQUES : « UN PIÈGE MORTEL POUR LES DAUPHINS »

SOS Grand Bleu lutte contre les chaluts pélagiques, méthode de pêche non sélective, responsables de l'appauvrissement des ressources naturelles marines.

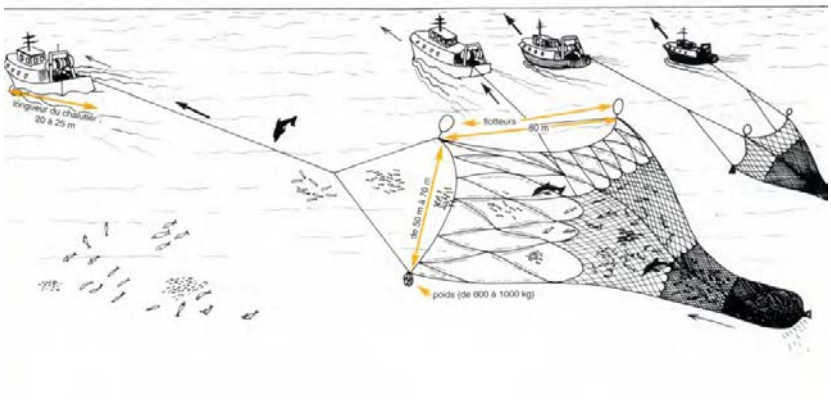

Les chaluts pélagiques ratissent les fonds marins !

Ces engins peuvent atteindre trois kilomètres de long sur 800 mètres de profondeur et sont tirés par un ou deux bateaux des heures durant, dans toutes les mers du monde et en particulier dans le Golfe de Gascogne, ainsi qu'au sein du bassin Méditerranéen. Un entonnoir qui ramasse tout sur son passage : les poissons juvéniles, les espèces protégées (dauphins, requins, tortues, etc.). Les 160 chaluts pélagiques français ratissent ainsi chaque année, 80 000 m2. C'est ainsi, que les petits pêcheurs traditionnels qui représentent 80% de la corporation, capturent de moins en moins de poissons et par conséquent disparaissent progressivement.

Nous avons le devoir de préserver la vie marine. En protégeant les populations de poissons de ce pillage, nous préservons aussi les espèces menacées, comme les dauphins.

Membre du Groupement de Coordination contre l'utilisation des chaluts pélagiques :

SOS Grand Bleu, suite à une réunion internationale composée de scientifiques, petits pêcheurs et ONG demande :

- un moratoire sur l'utilisation des chaluts pélagiques, en application du principe de précaution ;
- la conduite d'une étude scientifique sur l'impact de ces engins de pêche sur l'écosystème, les stocks halieutiques, ainsi que sur l'activité des pêcheurs.

SOS GRAND BLEU : MEMBRE DE LA COALITION OCEAN 2012

Soucieux du devenir de la pêche, SOS Grand Bleu a rejoint cette coalition européenne visant à stopper la surpêche, mettre fin aux pratiques de pêches destructives et assurer une utilisation juste et équitable de ressources halieutiques en bonne santé.

OCEAN2012
Transformer les pêcheries européennes

Des années de pêche intensive dans les eaux européennes ont entraîné un déclin considérable des ressources halieutiques autrefois abondantes. Dans l'Union européenne, 80 % des stocks de poissons recensés sont surexploités et plus de 30 % de ces stocks font l'objet d'une pêche qui ne respecte pas leurs limites biologiques.

La révision en 2012 de la Politique Commune de la Pêche (PCP) est l'occasion de mettre un terme à la surpêche et aux pratiques de pêche destructrices et d'instaurer une gestion juste et équitable des stocks de poissons.

LE SANCTUAIRE PELAGOS : UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

PELAGOS constitue la première zone protégée mise en œuvre par plusieurs pays (France, Monaco, Italie), dans les eaux internationales !

PELAGOS : une chance pour les cétacés !

PELAGOS, Sanctuaire pour les mammifères marins en Méditerranée, s'étend sur 87 500 km^2. Il a pour objectif de protéger les cétacés et leurs habitats contre toutes causes de perturbations : pêche professionnelle, trafic maritime, whale watching, courses d'engins rapides, travaux sous-marins, pollutions marines.
L'idée de la création du Sanctuaire est apparue, fin 89, lors du constat de nombreux échouages de dauphins sur les côtes françaises et italiennes.

Signature du projet PELAGOS à St Jean-Cap-Ferrat entre le Conseil de l'Europe et le Rotary International

SOS Grand Bleu alerte alors les deux états, France et Italie, afin de les sensibiliser au problème des massacres de cétacés dans les filets dérivants. C'est en 1999, que la France, l'Italie et la Principauté de Monaco signent, à Rome, les accords du Sanctuaire. Le 21 février 2002, l'Italie les ratifie à son tour, permettant au Sanctuaire de prendre sa forme juridique. L'accord relatif à la création d'un sanctuaire pour les mammifères marins en Méditerranée a été publié en France par décret n° 2002-1016 du 18 juillet 2002. En 2001, le Sanctuaire est inscrit comme Aire Spécialement Protégée d'Intérêt Méditerranéen dans le cadre de la convention de Barcelone. En 2006, le Secrétariat Permanent de l'Accord est mis en place à Gênes. Les baleines et les dauphins sont protégés par les arrêtés du 20 octobre 1970 et du 27 juillet 1995 : ces deux arrêtés ministériels viennent d'être abrogés par le nouvel arrêté du 1er juillet 2011 fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire et les modalités de leur protection. Il est interdit de les détruire, de les capturer, de les poursuivre.
Les cétacés sont également protégés par des accords internationaux (conventions de Washington, de Berne, de Bonn, accord ACCOBAMS…) auxquels SOS Grand Bleu collabore activement.

Membre actif au sein du Sanctuaire PELAGOS : SOS Grand Bleu, en tant que membre des groupes de travail, participe à la gestion du Sanctuaire. L'association s'investit dans les missions suivantes : sensibilisation (plaisanciers, scolaires, grand public, communes riveraines), whale watching (participation à l'élaboration du code de bonne conduite), recherche (gestion des échouages, photos et fiches d'observation).

Membre de la Commission « Echouage » : La gestion des échouages est très importante car 80 % des données actuelles sur les cétacés proviennent des échouages ; les autopsies réalisées nous donne des informations précieuses sur leur alimentation, leur habitat, leur âge, le taux de contamination par les métaux lourds…

Conférence-diaporama interactive : SOS Grand Bleu présente régulièrement des conférences-diaporama pour faire découvrir les différentes espèces de cétacés vivant au sein du Sanctuaire.

CAMPAGNES CONTRE LA POLLUTION MARINE

CAMPAGNE ÉCOGESTES

Depuis trois ans, SOS Grand Bleu participe à cette campagne méditerranéenne dont l'objectif est la sensibilisation des plaisanciers à l'adoption de gestes respectueux pour l'environnement marin. Ce sont 14 structures et 70 ambassadeurs qui interviennent sur l'ensemble du littoral de la région PACA et Corse. Rappelons que la région PACA est la première destination touristique des Français et la seconde pour les touristes étrangers avec 900 km de linéaire côtier, 132 ports de plaisance et 213 000 bateaux immatriculés. Ces records d'affluence touristique engendrent malheureusement de nombreux désagréments pour la faune et la flore : 400 à 4 000 kg de déchets et près de 600 000 tonnes d'hydrocarbure sont rejetées par an en mer Méditerranée, soit l'équivalent de 33 naufrages de l'Erika.

Les ambassadrices SOS Grand Bleu utilisent des kayaks pour aller au contact des plaisanciers afin de discuter avec eux de l'état de la mer et des gestes qu'ils pratiquent au quotidien pour protéger la Méditerranée. Ils deviennent alors acteurs en acceptant d'adopter un ou plusieurs écogestes (par exemple, choisir des zones sableuses pour l'ancrage, utiliser des produits d'entretien et d'hygiène d'origine végétale, limiter leur consommation d'eau pour le rinçage du bateau…). A l'issue de cet échange, un guide pratique sur les écogestes leur est proposé ainsi qu'un fanion écogestes à placer sur leur bateau symbolisant ainsi leur engagement dans la campagne.

Transmettre les gestes éco-citoyen aux plaisanciers

OPÉRATIONS DE NETTOYAGE DES FONDS MARINS ET DES PLAGES

Toujours trop de déchets retrouvés en mer !

SOS Grand Bleu organise des opérations de nettoyage des fonds marins et des plages avec l'aide de plongeurs volontaires, apnéistes, membres de SOS Grand Bleu et écoles. Les bénévoles ont pour mission de récupérer les macro-déchets retrouvés dans les petits fonds marins et sur les plages. Ces opérations permettent de sensibiliser l'ensemble des utilisateurs de la mer, le grand public à la fragilité de notre patrimoine marin méditerranéen.

70% des déchets retrouvés sur nos plages et dans nos fonds marins sont des déchets plastiques… Ifremer a recensé 175 millions de déchets dans le nord ouest de la Méditerranée dont 77% de plastique. Les macro-déchets ne vont pas disparaître rapidement s'ils sont laissés dans la nature !

Durée de vie des macro-déchets :

Canettes : 10 à 100 ans	Plastiques : 100 à 1000 ans	Journaux : 3 à 12 mois
Verre : 4 000 ans	Mégot : 1 à 5 ans	Piles, batteries : illimitée

D'autre part ces déchets constituent de véritables pièges pour de nombreux mammifères marins, oiseaux et poissons !

Albatros retrouvé mort avec de nombreux plastiques dans l'estomac

"Une mer sans dauphins, c'est un jardin sans fleurs"

LA DELPHINOTHÉRAPIE ET SES DANGERS : LES SECTES

On appelle « delphinothérapie » ou « Dolphin Human Therapy », cette nouvelle activité qui consiste à mettre en contact des dauphins et des êtres humains dans une finalité "thérapeutique". Elle s'applique principalement aux personnes mentalement handicapées, autistes ou dépressives.

Cette activité est pratiquée dans de nombreux pays (Polynésie française, Floride, Israël, Mexique…) et divers programmes sont réalisés pour attirer un public de plus en plus large. Des entreprises profitent de ce courant de mode (attraction des humains pour les dauphins) et du désarroi de certains parents à bout de ressources thérapeutiques, pour s'enrichir sans scrupules. Le dauphin est un mammifère marin protégé que l'on doit préserver des dérives de notre société de consommation de masse. Il ne doit pas être condamné à apparaître comme un guérisseur ou un numéro de cirque. Les organismes qui développent des programmes de « delphinothérapie » ou « nage avec les dauphins » ne soulèvent pas les dangers induits par des contacts répétés, forcés avec les dauphins qui, ne l'oublions pas, sont des animaux sauvages ! Les contacts avec les hommes sont épuisants pour les dauphins, qui ne peuvent s'enfuir et se montrent parfois agressifs envers les personnes à proximité. Les parents d'enfants malades doivent impérativement se méfier des organismes peu scrupuleux qui vantent des résultats extraordinaires avec les dauphins et exploitent enfant et animal pour leur bénéfice personnel.

SOS Grand Bleu condamne et combat toutes ces dérives commerciales d'autant plus dangereuses qu'elles amènent à considérer le dauphin comme un simple instrument, une sorte de "médicament". D'autant plus qu'aucune faculté dans le monde ne reconnaît cette thérapie, aucune guérison n'ayant été prouvée scientifiquement jusqu'à ce jour. D'importantes études scientifiques réalisées aux Etats-Unis par des médecins compétents démontrent en conclusion qu'il n'y a aucun bénéfice thérapeutique pour ces enfants. Des sectes se sont aussi engouffrées dans le vide juridique existant dans ce domaine, avec des gourous pseudo « thérapeutes ». SOS Grand Bleu reste vigilant en les dénonçant chaque fois que cela est possible.

Attention : La « delphinothérapie » n'a aucune validité scientifique !

En 2010, l'accord ACCOBAMS, dont SOS Grand Bleu est membre, a demandé un avis clinique sur les programmes de thérapie assistée par les dauphins à une psychologue M.C. Litteri et sa conclusion est la même que celle de Betty Smith effectuée 20 ans auparavant aux Etats-Unis… la « delphinothérapie » n'a aucune validité scientifique !

ATELIERS D'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Association déclarée Jeunesse et Sports et conventionnée par l'Education Nationale, SOS Grand Bleu, dans sa mission de sensibilisation, accueille depuis plus de 20 ans, les enfants du département des Alpes-Maritimes. Les ateliers terre/mer se déroulent du mois d'avril au mois d'octobre. Chaque année, ce sont 4 500 enfants qui participent à ces classes de mer.

CÔTÉ MER - CLASSES DE MER À BORD DU VOILIER SANTO SOSPIR

Véritable outil pédagogique, le bateau-école Santo Sospir permet aux scolaires, centres de loisirs, institutions spécialisées (accès fauteuil roulant sur le voilier), d'approcher la voile latine, tout en étant sensibilisé à l'environnement marin.

Vieux gréement et réplique d'un caïque turc du XVI^{ème} siècle, le Santo Sospir rappelle la navigation à l'ancienne. En complément des ateliers réalisés à terre, les classes de mer naviguent le plus souvent en demi-journées durant lesquelles nos skippers sensibilisent les enfants à la protection du Sanctuaire PELAGOS tout en les incitant à une participation active.

CÔTÉ TERRE – VISITE DU SENTIER DU LITTORAL ET DE L'ÉCOMUSÉE DES COQUILLAGES

Les enfants découvrent le patrimoine naturel local à travers les différentes stations du sentier d'interprétation (faune et flore) de la pointe Saint Hospice, ensuite ils sont guidés dans l'univers fascinant des coquillages avec la visite de l'écomusée des coquillages (quizz et jeux d'observation).

ANIMATION « PIRATE »

Autour de la presqu'île de Saint-Jean-Cap-Ferrat, les pirates de l'environnement partent à la recherche du trésor du Santo Sospir, jeux de rôles, énigmes, histoires et aventures sont au rendez-vous !

INTERVENTION DANS LES COMMUNES

A la demande des communes, SOS Grand Bleu présente des conférences thématiques pour sensibiliser les petits comme les grands !

STAGES EN ENTREPRISE

SOS Grand Bleu reçoit chaque année des collégiens dans le cadre des stages « bain en entreprise », des étudiants issus d'écoles supérieures ou d'universités pour une approche de la cétologie.

SORTIES D'OBSERVATION DES DAUPHINS ET DES BALEINES

Cap au large, à bord du caïque Santo Sospir, pour découvrir un patrimoine marin exceptionnel, au sein du Sanctuaire pour les mammifères marins en Méditerranée.

Observer les cétacés dans leur milieu naturel

Durant cette excursion en mer, les skippers vous dévoilent les richesses du Sanctuaire PELAGOS tout en vous informant des menaces qui pèsent sur ses habitants. Sept espèces de cétacés fréquentent assidûment le Sanctuaire dont plus de 3 000 rorquals communs et 35 000 dauphins bleu et blanc.

L'observation des cétacés, lorsqu'elle est mal pratiquée, peut être une source de dérangement : respectons leur tranquillité ! Les observateurs évoluent sur le territoire de mammifères marins protégés et ce sont eux qui décident de s'approcher ou non de l'embarcation. SOS Grand Bleu a participé à la mise en œuvre d'**un code de bonne conduite** réglementant l'observation des cétacés, au sein du Sanctuaire. Il précise notamment une distance d'approche de 100 m à ne pas dépasser, que l'on soit plaisancier, pêcheur ou opérateur de whale-watching.

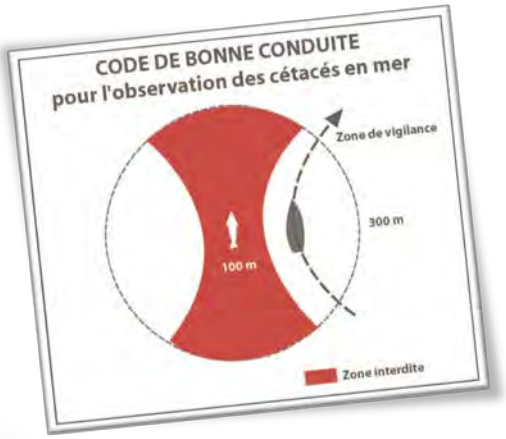

Naviguer à l'ancienne sur un caïque turc

LE CAÏQUE, "SANTO-SOSPIR"

Le Santo-Sospir est une réplique parfaite d'un caïque turc, inspiré des petits chébecs barbaresques du XVI^{ème} siècle. Nommé « Tartane » en France, « Felouque » en Mer Rouge, ce bateau typiquement méditerranéen de 23 m de long se distingue nettement des autres voiliers par son gréement latin et une voilure de 200 m^2.

À bord de ce magnifique caïque, les participants découvrent la navigation traditionnelle (manœuvre des gréements latins, réalisation des nœuds marins…)

"Une mer sans dauphins, c'est un jardin sans fleurs"

SENTIERS TERRESTRE ET SOUS-MARIN

SOS Grand Bleu, en partenariat avec le Conseil Général des Alpes Maritimes et la mairie de Saint-Jean-Cap-Ferrat, a mis en œuvre deux sentiers de découverte du patrimoine (terrestre et sous-marin).
Ces sentiers constituent de véritables outils pédagogiques.
Ils s'inscrivent dans une démarche de sensibilisation à l'environnement et invitent également à un tourisme durable conciliant le développement économique local et la protection de l'environnement. Ces sentiers permettent au visiteur de mieux comprendre la signification et la valeur du lieu qu'il visite, tout en ajoutant le plaisir et une l'envie de connaître davantage ce patrimoine. Les deux sentiers prennent leur départ au « Jardin de la paix ».

Le sentier d'interprétation de la pointe Saint Hospice
6 stations d'observation ont été aménagées sur le sentier littoral de la pointe Saint Hospice (d'une longueur de 2 000 mètres) afin de valoriser les richesses du patrimoine local. Les thèmes abordés sont :

- la pinède (faune et flore)
- le Cap Ferrat autrefois
- le littoral rocheux
- le Sanctuaire PELAGOS
- la table d'orientation
- la laisse de mer

Le sentier sous-marin de l'anse des Fossettes - un véritable aquarium à ciel ouvert !
SOS Grand Bleu a mis en œuvre un sentier sous-marin dans l'anse des Fossettes afin de répondre à un besoin de la part du grand public. En effet, de plus en plus de personnes veulent autre chose que le classique « mer plage soleil » !
Le sentier prend son départ sur la plage des Fossettes et peut être pratiqué en surface par toute personne sachant nager, munie d'un masque et d'un tuba ! Cinq stations d'observation (bouées numérotées de 1 à 5) ont été aménagées sur un parcours de 200 mètres et sont équipées de panneaux explicatifs immergés. Les randonneurs aquatiques peuvent ainsi découvrir plusieurs biotopes entre 0 et 3 mètres de profondeur tels que :

- les fonds sableux
- l'herbier de Posidonie
- les petits fonds rocheux éclairés
- les petits fonds rocheux peu éclairés
- les failles rocheuses

REVUE PLANÈTE MER

SOS Grand Bleu édite une revue trimestrielle dans laquelle elle relate les dernières actions de protection et d'éducation mises en œuvre. La revue est diffusée à l'ensemble des adhérents, comme aux amoureux de la Grande Bleue.

PLANETE MER
LE TRIMESTRIEL D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION SOS GRAND BLEU
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Rétrospective de l'année 2011
N°ISSN : 1251 - 9561
Numéro 69 - Janvier - Février - Mars 2012
1,60 €

PLANETE MER
LE TRIMESTRIEL D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION SOS GRAND BLEU
SANTO SOSPIR
De belles rencontres
LETTRE DE F. SARANO, OCÉANOLOGUE ET PLONGEUR
Requins, surfeurs et océans
N°ISSN : 1251 - 9561
Numéro 75 - Juillet - Août - Septembre 2012
3 €

SITE WEB – www.sosgrandbleu.asso.fr

Le nouveau groupe Facebook SOS Grand Bleu permet de communiquer de manière interactive avec plus de 1 500 membres.

Un nouveau site internet, un nouveau look !
Des rubriques à découvrir sur les grandes missions de l'association (sorties en mer, ateliers pédagogiques, dossiers, actualités, agenda…). Des diaporamas photos, des vidéos à voir absolument et sans modération…

GUIDES / DVD / CD

Guide des cétacés de Méditerranée

Ce guide présente les dauphins et les baleines depuis leur origine, leur adaptation à la vie marine, la séparation odontocètes-mysticètes, la mythologie, les histoires et légendes, leur anatomie, la reproduction, les sens, la respiration et le sommeil, l'alimentation et les migrations, les méthodes de recherche, les métiers et la législation liés aux cétacés.

Guide des coquillages de Méditerranée

Ce guide présente l'univers fascinant et méconnu des coquillages. Témoins des premiers temps de la vie sur Terre, les coquillages sont porteurs de symboles qui transcendent les âges et les cultures. Leur pouvoir de séduction recensé dans l'Antiquité par des observateurs célèbres met en exergue le mythe qu'exaltent de nombreuses œuvres d'art connues telle « la naissance de Vénus » de Botticelli…

DVD « Homme et dauphin : mode d'emploi »

Ce reportage réalisé par Eric Demay dénonce la captivité des cétacés et autres interactions avec l'être humain. De l'Australie à la Floride, en passant par la France, Jean-Marc Barr, président d'honneur de SOS Grand Bleu raconte l'histoire de cet amour aléatoire, entre l'homme et le dauphin.

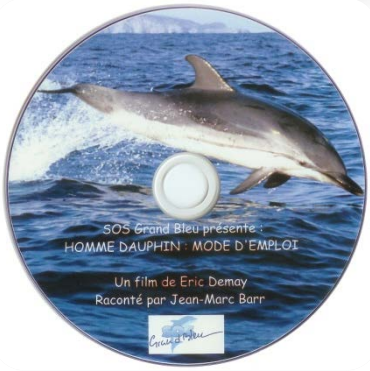

CD Alyss

Marraine de l'association, Alyss chante des chansons pour la protection du milieu marin et de la mer qu'elle aime tant ! « Heureusement qu'il existe des associations qui luttent pour la défense des mers et des océans. Moi, le seul moyen que j'ai trouvé pour lutter contre la bêtise des gens, c'est ma voix »

"Une mer sans dauphins, c'est un jardin sans fleurs"

ÉVÉNEMENTS / FESTIVALS / SALONS

SOS Grand Bleu anime régulièrement diverses journées pour la défense de la cause animale et de l'environnement marin. Elle y présente ses activités et diffuse ses messages à travers différents supports de communication et outils pédagogiques.

SOS Grand Bleu était ou sera présent :

- Monacology à Monaco
- Les voiles latines à Menton
- Festival Explorimages à Nice
- Salon nautique à Paris
- Le festival du vent à Calvi
- La mer en fête à bord du navire "Daniel Casanova"
- Le festival de l'image sous-marine d'Antibes
- Rendez-vous des jeunes à Nice
- Journée mondiale des océans
- Festival Courants d'Ère à Saint-Jean-Cap-Ferrat
- Rendez-vous des associations à Nice
- Vendée Globe aux Sables d'Olonne
- Festival international des droits de l'enfant à Cannes
- Journée bleue à la villa Kerylos de Beaulieu-sur-Mer

Salon nautique - Paris

Paul Watson - Festival Courants d'Ère

Vendée Globe - Sables d'Olonne

Festival du vent - Calvi

SIGNATURE DE PÉTITIONS

SOS Grand Bleu encourage régulièrement ses adhérents et le grand public à signer différentes pétitions pour la préservation des cétacés et du milieu marin. Campagnes menées conjointement avec un Collectif d'associations, afin de sensibiliser et de convaincre le gouvernement français et/ou le parlement européen à légiférer en faveur de la nature et du bien-être animal. Ainsi, grâce à un vaste mouvement de solidarité internationale des milliers de pétitions sont collectées, chaque année :

- Pétition européenne contre les chaluts pélagiques
- Pétition pour la création d'un secrétariat d'état à la condition animale
- Pétition européenne pour des océans silencieux (lutte contre les sonars de grande intensité)

Le Prince de Monaco signant la pétition contre les chaluts pélagiques

"Une mer sans dauphins, c'est un jardin sans fleurs"

ORGANIGRAMME

Le Conseil d'Administration

Bureau :
Michel BO : Président
Charles ALLARI : Vice-président
Gaud CHAUVIN : Secrétaire générale
Jean-Pierre SIDOIS : Trésorier

Administrateurs :
Denise THOMASSIN : Déléguée
Magali LEMERCIER-TOWNEND : Déléguée
Christian GILABERT : Délégué
Sylviane WALTER : Déléguée
Laurent GIMALAC : Délégué
Murielle ORIOL : Déléguée

Les Permanents

Murielle ORIOL
Chargée de mission

Jean-Pierre SIDOIS
Directeur

Victoria GREENHALGH
Matelot

Arnaud GUILLARD
Skipper-éducateur

François GUNTZ
Skipper-éducateur

Les Délégués régionaux

Roland MEURGEY : Région Centre
Eric BATTAGLIA : Monaco
Alain SARRAGAS : Marseille
Alisée BENEZET : Marseille
André PLANK : Grenoble
Emilie SAINT LAGER : Lyon
Roger CAMBOULIVE : Région Languedoc Roussillon
Anne RODENHUIS : bénévole « Relations Publiques »

Animateur Facebook : Christian GILABERT

Les Présidents d'honneur

Paul WATSON
Ric O'Barry

Les Parrains et Marraines

Jean-Marc BARR
Alizé BARBOT (Miss France plongée)

La Fiscalité

- Cabinet Delta Expertise

Le Juridique

- Maître GIMALAC - Avocat spécialiste du droit de l'environnement - barreau de Grasse
- Maître DUSSANS - barreau de Paris
- Maître SAINT LAGER - barreau de Lyon

PARTENARIATS

SOS Grand Bleu reçoit le soutien financier d'organismes publics et privés, de mécènes et travaille en partenariat avec de nombreuses associations scientifiques.

Organismes publics

- Mairie de Saint-Jean-Cap-Ferrat
- Conseil Régional PACA
- Ecole Départementale de la Mer
- Direction Générale des Douanes
- Sanctuaire PELAGOS
- Accord ACCOBAMS

Organismes privés

- Société Boule d'énergie
- SADE (filiale de Veolia)
- Nature et Découvertes
- 1% for the planet
- Association Unis-Cité
- Transports Musso
- OCEAN 2012

Organismes scientifiques

- GECEM (Groupe d'Etude des Cétacés de Méditerranée)
- CRMM (Centre de Recherche sur les Mammifères Marins)
- GIS3M (Groupement d'Intérêt scientifique pour les Mammifères Marins de Méditerranée)

ARTICLES DE PRESSE

nice-matin JUNIOR

Les Rubipèdes

saint-jean-cap-ferrat

Saint-Hospice : double inauguration d'un sentier pédestre et marin

Depuis hier, les promeneurs peuvent découvrir des panneaux explicatifs en faisant le tour de la pointe de Saint-Hospice. Dans l'anse des Fossettes, c'est un parcours sous-marin qui a été lancé. Ci-dessus, le sénateur-maire coupe le ruban lors de l'inauguration des deux sentiers du cap. (Photo Daniel Curzi)

Moussaillon d'un jour pour SOS Grand Bleu

Testé et approuvé

Au large de Saint-Jean-Cap-Ferrat, pars à la recherche des cétacés à bord d'un superbe voilier

Nos coups de cœur

saint-jean-cap-ferrat

Mer propre : les plaisanciers de la presqu'île plutôt bons citoyens

Muriel et Michèle remettent à Philippe le guide de bonne conduite. (Photo D.C.)

saint-jean-cap-ferrat

Ecologie et plaisance pour cinquante écoliers levensois

Superbe journée, à la fois festive et studieuse, pour une cinquantaine d'enfants de 5 à 12 ans, écoliers à Levens, encadrés par quatre adultes, pour une belle aventure ayant pour thème, « étude terre, mer ». Les enfants ont été répartis en trois groupes pour, tour à tour, une balade en mer à bord du « Santo Soupe », le navire amiral de SOS Grand Bleu, une activité en laboratoire où, sous la houlette de Michèle Vanseo, l'animatrice de l'association de défense du milieu marin, ils se sont transformés en chercheurs... La troisième activité leur a fait découvrir les trésors du musée des Coquillages. Un petit et néanmoins excellent tour de chauffe, avec casquette et sac à dos, avant la prochaine rentrée scolaire. (Photo Daniel Curzi)

Baie des Fosses : plage et fonds marins passés au peigne fin

Saint-Jean-Cap-Ferrat

SOS Grand Bleu : une année pleine d'évasion

Epidémie chez les dauphins de Méditerranée

Saint-Jean-Cap-Ferrat

« Regards d'enfants » : une fructueuse chasse au trésor

"Une mer sans dauphins, c'est un jardin sans fleurs"